

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 13 septembre 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 13 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 5 p. (205r, 206, 207v, 208v, 209r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 13 septembre 1879, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (20)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49972>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 septembre 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère
Destinataire [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
Lieu de destination 5, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin assure à Auguste Fabre que Pascaly trouvera sa place à Guise. Pascaly a informé Godin du désir d'Auguste Fabre de venir au Familistère dès que possible. Godin confie à Auguste Fabre qu'il est entouré d'hommes préoccupés de leur position personnelle et non animés par l'amour d'autrui. Conforté par les dires de Pascaly, Godin pense que Fabre est prédestiné à être un apôtre de l'association, mais « nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait dire à un homme « Laisse là tes filets et suis-moi » car, pense Godin, les besoins matériels dominant les hommes qui, pour devenir apôtres d'une doctrine et d'une fondation, veulent trouver une position supérieure à celle qu'ils quittent. Godin demande à Fabre quelles seraient ses conditions pour rejoindre l'association du Familistère. Il lui indique que les statuts de l'association prévoient que la valeur des hommes sera mesurée par le concours et l'élection, mais qu'en attendant que l'association soit en plein fonctionnement, il reste l'arbitre suprême de l'association. Godin veut compter sur des forces nouvelles au moment où il va créer l'association. Pascaly a laissé entendre à Godin que Fabre avait des engagements qui l'empêcheraient de venir à Guise : Godin demande à Fabre quelles sont ses intentions.

Support Plusieurs passages du texte de la lettre sont repérés par un trait rouge manuscrit dans la marge de la copie.

Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
